

CRISSAY-SUR-MANSE

COMMUNE DE CRISSAY SUR MANSE

INDRE ET LOIRE

Date de Convocation

26 JUILLET 2021

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 2 AOUT 2021

L'an deux mil vingt et un, le deux août, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRISSAY SUR MANSE, dûment convoqué le 26 Juillet 2021 s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur DERNONCOUR Mark, Maire

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DERNONCOUR MARK
- LEGROS JEAN-JACQUES
- LANDIER JANY
- ONDET JULIEN
- DE NOUEL BERTRAND

Etaient absents les conseillers municipaux suivants

- TROUBAT ISABELLE donne pouvoir à DERNONCOUR MARK
- SAUVAGE ETIENNE

A été désigné secrétaire : LANDIER JANY

DÉLIBÉRATION N° 2021-08-001 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 Juillet 2021

Vote : Membres 7, Présents 5, Représentés 1, Votants 5, Exprimés 6

Pour : 6

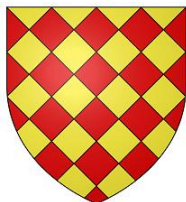
Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° :
2021-08-001

Publiée le : 4 Août 2021

Rendu exécutoire par
l'envoi à la Sous-
Préfecture de Chinon le :
4 Août 2021



CRISSAY-SUR-MANSE

COMMUNE DE CRISSAY SUR MANSE

INDRE ET LOIRE

DÉLIBÉRATION N° 2021-07-002 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE POUR L'AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS EN CŒUR DE VILLAGE (PLACE CENTRALE.....)

DCM N° :
2021-08-002
Publiée le : 4 Août 2021

Rendu exécutoire par
l'envoi à la Sous-
Préfecture de Chinon le :
4 Août 2021

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du « Contrat Régional de Solidarité Territoriale » (CRST) pour la période 2018-2024, la Commune à la possibilité de bénéficier d'un financement pour l'aménagement d'espaces publics en cœur de Village.

Ces travaux sont estimés à 290 000 euros HT.

Plan de financement :

DEPENSES HT	RECETTES
Travaux : 290 000 euros	Etat : 87 000 euros Région (CRST) : 87 000 euros Département : 58 000 euros Autofinancement : 58 000 euros

TOTAL DEPENSES : 290 000 euros

TOTAL RECETTES : 290 000 euros

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande d'aide au CRST.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à demander une subvention au Contrat Régional de Solidarité Territoriale
- **VOTE** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document nécessaire à ce dossier

Vote : Membres 7, Présents 5, Représentés 1, Votants 5, Exprimés 6

Pour : 6

Contre : 0

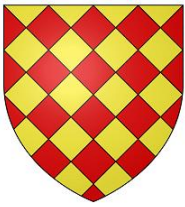
Abstention : 0

LUSSEULT MELANIE : DEVIS PRESTATIONS GRAPHIQUES POUR LA COMMUNICATION DE LA COMMUNE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du devis de Madame Lusseauit Mélanie concernant une conception d'une charte graphique permettant d'annoncer les événements culturels de la Commune.

Coût :

- Conception des visuels et de l'adaptation aux supports : 400 euros TTC
- Cession de droits d'auteur pour une durée d'un an : 150 euros TTC



CRISSAY-SUR-MANSE

COMMUNE DE CRISSAY SUR MANSE

INDRE ET LOIRE

En option :

Actualisation et graphisme tout au long d'une année selon les événements programmés : 300 euros.

Le Conseil Municipal décide de revoir le sujet lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire revoit le sujet avec Madame Lusseau Mélanie afin de réétudier la conception, les modalités ainsi que l'aménagement et la mise en forme.

Informations – Questions diverses :

Incident au niveau du Lavoir :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du lancement de la procédure, auprès de nos assurances, du sinistre au niveau du lavoir. En effet une déclaration de sinistre protection juridique a été transmise. 1 dossier reçu par mail ce jour est à compléter.

Artistes au Village :

Pour l'année prochaine réfléchir à la circulation afin de privilégier le passage des véhicules des pompiers.

Prochain conseil municipal : Mardi 14 septembre 2021 à 20h00, salle des fêtes

La séance est close à 21h00

Pour extrait conforme,

A Crissay-Sur-Manse, le 2 Août 2021

LE MAIRE,

DERNONCOUR MARK